

Postulat

Article 32 du règlement du Conseil Général – Le postulat

1. Chaque membre du Conseil général peut présenter un postulat demandant que le Conseil municipal fasse une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions.
2. La procédure relative à la motion est applicable par analogie au postulat. Le postulat peut être signé par un seul membre (article 31 alinéas 3, 4, 5).
3. En cas d'acceptation par le Conseil général, le postulat oblige le Conseil municipal à étudier cette question et à déposer un rapport avec des conclusions dans un délai de 12 mois.
4. Lors de la réponse, seul le premier être signataire peut reprendre la parole.

1^{er} signataire : Guillaume Stalder **PLR**

Date du dépôt : 7.10.2025

Sujet : Étude des impacts et opportunités de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) transforme profondément de nombreux secteurs économiques et administratifs. Si elle offre des opportunités en matière de productivité et d'innovation, elle soulève également des défis majeurs, notamment en ce qui concerne l'emploi, la formation et l'organisation du travail.

Lors de la dernière législature, un amendement a d'ailleurs été déposé afin d'octroyer un budget destiné à mener une réflexion approfondie sur l'utilisation de l'IA au sein de l'administration communale, en mettant en avant à la fois ses potentiels bénéfiques pour le fonctionnement de la Ville et les enjeux liés à l'éthique et à la protection des données.

Dans ce prolongement, il apparaît essentiel que la ville de Sion se dote d'une vision stratégique afin d'anticiper ces évolutions et d'adapter ses politiques publiques en conséquence. Cette démarche pourrait être conduite de manière autonome ou en collaboration avec d'autres communes, ainsi qu'avec des associations telles que la Fédération des Communes Valaisannes.

Nous demandons donc au Conseil municipal d'étudier les points suivants :

Impact économique et emploi

- Quelles sont les incidences prévisibles de l'IA sur l'économie locale ?
- Quels nouveaux métiers émergeront et comment les soutenir ?

Formation et accompagnement

- Quels dispositifs de formation et de reconversion pourraient être mis en place pour accompagner ces mutations ?

Fiscalité et attractivité économique

- Comment inciter des entreprises spécialisées en IA ou en technologies connexes à s'installer à Sion ?


Administration publique et IA

- Quelles sont les possibilités d'utilisation de l'IA dans l'administration municipale pour améliorer son efficacité tout en accompagnant les employés concernés (formation) ?
- Quels sont les risques et outils de mitigation liés à l'utilisation de l'IA dans l'administration, notamment en matière de fuites de données et de sécurité des informations sensibles ?



- Quelle réglementation devrait être envisagée pour encadrer l'usage de l'IA dans les services publics ?

Nous demandons au Conseil municipal de mener une étude sur ces enjeux et de proposer des pistes d'actions adaptées à la réalité de la Ville de Sion.

	Prénom Nom	Signature
1 ^{er} signataire	Guillaume Stalder	
	Torrent Rachel	
	Raphaëlle Marty - Terrettaz	R. Marty - 
	Romain Déléze	
2 ^{ème} signataire	Artémis Eggel	
	Raphaël CHEVRIER	
	Sacha Beytrison	
	Nicolas Emery	
	Naemie Kuentler - Mayor	
	Lionel Gapany	
	Thierry Stalder	
	Stéphane Haefliger	
	Annick Riand Leone	Annick Leone
	Mathieu Mariéthoz	



Prénom Nom	Signature
Grégoire Idorra	
GABRIEL MUKENA	
Aurélien D'ANDRES	
Serge Werlen	
Isabelle de Werra	
Vaïc Perruchaud	
David Haefliger	
Janique Luyet	
Valérie de Lavalloz	
Edouard Rey	
Bastien Collet	
Sophie Delabroy	
RENDA GIUSEPPE	
Julio Michel	